

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 33/34

21^e année • mercredi 15 août 2018

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

Hors de question de toucher au dispositif de protection des salaires. Les syndicats ne participeront pas aux négociations relatives à l'adaptation des mesures d'accompagnement sur la libre circulation. Pour les organisations des travailleurs, ces dispositions représentent une ligne rouge intangible. Le point avec Vania Alleva, présidente d'Unia.

PAGE 3

POINT DE MIRE

Pour une sobriété heureuse

Sonya Mermoud

En plein été, la nouvelle sera peut-être passée inaperçue. Ou reléguée dans les oubliettes d'une période davantage dédiée à l'insouciance et au farniente qu'aux informations alarmistes. Et face auxquelles nous nous sentons souvent impuissants et, partant, quasi résignés. A tort... Donc, pour ceux qui auraient zappé, rappelons-le: depuis deux semaines, l'humanité vit à crédit. Le 1^{er} août dernier, elle a déjà consommé toutes les ressources naturelles que peut produire la Terre en une année. Ses capacités de régénération se révelent, pour 2018, tout bonnement épuisées. Le

«jour de dépassement», comme l'a nommé le Global Footprint Network – l'Institut de recherches international mesurant notre empreinte écologique – intervient chaque année plus tôt. Le désespérant processus a démarré en 1970 et s'est emballé au rythme d'une croissance effrénée et particulièrement désastreuse pour l'environnement et la biodiversité. Avec les conséquences dramatiques vérifiées au quotidien: canicule, inondations, incendies, désertification... La boussole climatique n'a cessé de s'affoler sans que nous ayons pour autant changé de cap.

Concrètement, nous nous trouvons désormais en mode de surexploitation. Nous avons aujourd'hui d'ores et déjà rejeté dans l'atmosphère bien plus de CO₂ que peuvent en absorber océans, forêts et plantes en un an. Nous avons pêché bien plus de poissons qu'autorise le renouvellement de leurs espèces. Nous avons abattu bien plus d'arbres que les forêts sont capables de nous offrir... En poursuivant sur cette lancée, il nous faudra pas moins de 1,7 planète pour maintenir notre mode de vie et assouvir une avidité dévastatrice et coupable pour les générations à venir. Alors même que les pays en voie de développement agissent encore pour l'instant comme «régulateurs». Dans la perspective où ils consommeraient autant que les autres Etats, plus de planètes seraient nécessaires. A titre d'exemple, la Suisse a, pour sa part, atteint la date

fatidique de dépassement... le 7 mai! Si la population mondiale menait un train de vie similaire à celui helvétique, trois Terres seraient nécessaires... Et qui pourrait reprocher aux pauvres d'hier de vouloir consommer... ou gaspiller... autant que nous? Mais tout n'est pas perdu. A défaut de mesures étatiques contraignantes et coordonnées passant entre autres par l'abandon des énergies fossiles au profit de celles renouvelables, quelques gestes à la portée de chacun sont susceptibles de calmer le jeu. Et avec un réel effet, le consumérisme n'existant que parce qu'on y souscrit. On peut ainsi renoncer aux achats inutiles – comme le renouvellement de téléphones portables toujours en état de marche, terriblement gourmands en ressources. Lutter contre le gaspillage alimentaire – 30% des denrées des ménages suisses terminent à la poubelle. Réduire sa consommation de viande. Privilégier autant que possible le bio, la mobilité douce... Et goûter à cette salvatrice «sobriété heureuse» promue par l'essayiste Pierre Rabhi. De bien maigres sacrifices compte tenu des enjeux. Et un superflu dont on ne remarquera même pas la disparition... ■

PROFIL



Virginia Markus, les raisons du cœur.

PAGE 2

OVS

Indemnisation rapide des employés demandée.

PAGE 5

SOLIDARITÉ

Un atelier couture intègre des migrants.

PAGE 7

CANICULE

Gourdes et rappel des règles de base.

PAGE 9

LA CAUSE ANIMALE, QUESTION D'HUMANITÉ

Militante antispéciste, Virginia Markus s'apprête à publier un manifeste, *Désobéir avec amour*, elle qui a choisi de n'écouter que son cœur

Sonya Mermoud

Il y a ceux qui la soutiennent et qui lui offrent des croquettes pour nourrir ses chiens et ses chats. D'autres qui crèvent les pneus de sa voiture. Mais que l'on cautionne ou non le mouvement antispéciste qu'elle incarne en Suisse romande et le recours ponctuel à la désobéissance civile, Virginia Markus impressionne. Par sa bienveillance à l'égard d'autrui comme des animaux. Par la force de ses convictions et son courage. Par un discours réfléchi qui se veut ferme mais non dogmatique. Et en interrogeant avec pertinence nos modes de vie et de consommation, notre relation aux autres animaux. D'origine italo-chinoise et suisse, la militante a choisi depuis bien longtemps d'écouter son cœur. Quitte à évoluer dans une certaine marge. A se mettre au ban de lois si elle les estime injustes. A sacrifier confort et opportunités de travail elle qui, titulaire d'une licence en éducation sociale, a vu une promesse d'embauche à la commune de Gland dissoute en raison de son militantisme. Pas de quoi décourager la frondeuse défendant bec et ongles la cause animale, question d'humanité.

PERTURBER UN SYSTÈME

«Je suis déterminée à agir pour ce que je trouve juste au risque de représailles judiciaires. Le regard des autres ne me freine pas davantage», lance cette rebelle dans l'âme qui affirme ne pas connaître la peur. Et relative la portée d'une garde à vue ou d'un casier judiciaire du moment où le combat mené le justifie et que d'autres méthodes se révèlent insuffisantes. Pour illustrer la lutte contre l'exploitation et la souffrance animales, la Genevoise de 28 ans n'a ainsi pas hésité à filmer en catimini un abattoir et des élevages romands. A participer à la libération de 18 cabris sauvés en extremis de la mort et placés dans des familles d'accueil. Sans condamner le caillassage de boucheries, l'activiste – qui donne aussi des conférences, prend part à des débats, etc. – dédramatise ce type d'actions. «Je comprends que c'est difficile

pour les commerces touchés. Mais on ne peut pas décemment prétendre que briser une vitrine, réparable, se révèle plus grave qu'ôter la vie à un être sensible. L'acte s'inscrit dans la volonté de perturber un système pour le remettre en question.» Et la jeune femme de regretter l'intérêt plus marqué des médias pour ce genre de démarches que la rédaction d'articles de fond sur la condition animale. Avant de rappeler que 77,5 millions de bêtes sont abattues chaque année en Suisse pour la consommation.

RÉVOLUTION DE LA COMPASSION

«Un chiffre en constante augmentation... Mais il ne s'agit pas d'inciter les personnes à devenir véganes. Il n'y aura pas moins d'animaux sacrifiés. Il nous faut passer par la case politique pour générer des changements», poursuit encore l'auteure de *Industrie laitière: une plaie ouverte à suturer?* Un ouvrage paru l'an dernier aux Editions L'Age d'Homme qui l'a conduite à mener une enquête fouillée auprès des différents acteurs de la filière du lait, de l'élevage à l'assiette. «L'idée? Dénoncer l'élevage et l'abattage des animaux de rente mais aussi mener une réflexion éthique, réfléchir à un nouveau système qui soit moralement et économiquement soutenable. Des solutions existent», affirme Virginia Markus qui se défend de mener une «guerre» contre les travailleurs du domaine. «Je me bats seulement pour un monde plus juste, et pour les paysans et pour les animaux. Le but n'est pas de criminaliser des personnes ou des lieux, au demeurant non révélés», note l'activiste ne tirant aucune satisfaction du fait que, à la suite d'images prises en caméra cachée, le responsable de l'abattoir ait été licencié et condamné. «Je n'agis pas par colère ou frustration, mais par bienveillance et compassion», précise-t-elle encore, attentive, déjà enfant, à la condition des bêtes.

L'ESPOIR D'UN SANCTUAIRE

«Je n'ai jamais compris pourquoi certains animaux étaient protégés et d'autres maltraités», relève la Gene-

voise qui, à 18 ans, devient végétarienne et, six ans plus tard, végane. Le déclin de ce pas supplémentaire? La visite en France voisine d'une ferme abritant des vaches laitières. Et la prise de conscience du sort réservé aux veaux, isolés dans des box, dans l'antichambre de la mort. «Un choc. Je me suis approchée de l'un d'eux. Je l'ai caressé et lui ai demandé pardon pour ce qui allait arriver», raconte l'antispéciste qui, depuis, s'est fait tatouer le jeune bovin sur le corps et bien d'autres victimes encore. Alors que son engagement ne cessera de prendre de l'ampleur elle qui, travaillant dans une clinique vé-

térinaire à l'étranger, mettra en place un système d'adoption en faveur d'animaux de rue. Aujourd'hui, l'antispéciste s'apprête à publier un manifeste, *Désobéir avec amour*. Et lance avec son compagnon artiste, Pierrick Destraz, et deux autres partenaires l'association Coexister*. Une structure promouvant une cohabitation harmonieuse entre l'humain et l'animal. «Son objectif? Mettre en lien plusieurs vocations, faire converger des luttes sociales», relève l'éducatrice qui s'est occupée professionnellement de jeunes en rupture et continue à en épauler bénévolement. Une nouvelle initiative

propre à contribuer au bonheur de Virginia Markus associant ce concept à une «vie en accord avec son cœur et ses valeurs et le respect inconditionnel d'autrui, humains et animaux». Et la gracile et lumineuse jeune femme de rêver encore d'ouvrir un sanctuaire où elle pourrait accueillir ses protégés. Et d'un monde où chacun se reconnecterait à son âme d'enfant pour contribuer à le rendre meilleur, le réenchanter. ■

*Informations: asso-coexister.ch



«Je n'agis pas par colère ou frustration, mais par bienveillance et compassion», précise Virginia Markus.



DE BIAIS

Christophe Gallaz

DE L'ALZHEIMER TECHNOLOGIQUE À NOTRE OUBLI DES SENTEURS ET DES ABEILLES

Promenade estivale de thème en thème jusqu'au cœur de notre époque.

Les abeilles. Il n'est de jour qui ne nous signale les menaces affectant leur survie sur la planète; et de semaine qui ne nous renseigne sur les manœuvres juridiques exercées par les entreprises Bayer ou Monsanto pour tenter d'empêcher la proscription des produits toxiques constituant

ces menaces, notamment ceux que l'Union européenne a récemment décidé d'interdire.

Par ailleurs, il y a quelques années, à propos de ces mêmes insectes malmenés, je lisais dans un rapport publié par le Programme des Nations Unies pour l'environnement que «la pollution atmosphérique peut interférer avec [leur] aptitude à trouver des plantes à fleurs, donc des aliments pour se nourrir». Et pourquoi donc? Parce que les senteurs naturelles, qui se diffusaient voici deux siècles dans un rayon supérieur à 800 mètres, ne voyagent plus guère aujourd'hui qu'à 200 mètres au maximum. Trop d'interférences artificielles et de pollutions gazeuses.

C'est alors que j'ai songé, en rapport avec cette paralysie moderne des odeurs, aux mécanismes fondateurs et créateurs de la mémoire humaine. Et que m'est revenue la madeleine de Marcel Proust, évoquée dans *A la recherche du temps perdu*. «Et bientôt (...) je portai à mes lèvres une cuillerée du thé où j'avais laissé s'amollir un morceau de madeleine. Mais

à l'instant même où la gorgée mêlée des miettes du gâteau toucha mon palais, je tressaillis, attentif à ce qui se passait d'extraordinaire en moi. Un plaisir délicieux m'avait (...) aussitôt rendu les vicissitudes de la vie indifférentes, ses désastres inoffensifs, sa brièveté illusoire, de la même façon qu'opère l'amour, en me remplissant d'une essence précieuse: ou plutôt cette essence n'était pas en moi, elle était moi. (...) Et tout à coup le souvenir m'est apparu. Ce goût, c'était celui du petit morceau de madeleine que le dimanche matin à Combray (parce que ce jour-là je ne sortais pas avant l'heure de la messe), quand j'allais lui dire bonjour dans sa chambre, ma tante Léonie m'offrait après l'avoir trempé dans son infusion de thé ou de tilleul.»

Ensuite j'ai quitté la mémoire de Proust et son goût de l'Histoire, et je me suis demandé ce qu'il en est aujourd'hui de notre mémoire collective au sein des mégapoles verticales, à l'ère du tout-enregistrement numérique. Et je suis retombé sur ce paradoxe: nous nous croyons parfai-

tement équipés dans le domaine du souvenir, mais c'est faux. *Le Monde*, entre autres organes de presse, s'est d'ailleurs penché voici quelques semestres sur «la rapide obsolescence des supports physiques de stockage, des logiciels et des formats d'enregistrement numérique». En nous annonçant «un vaste alzheimer technologique», une sorte de «Digital Dark Age» aux allures d'«âge sombre du numérique» en référence à l'obscurantisme du Moyen Âge, quand la transmission du savoir avait largement dépendu de quelques érudits reclus dans des monastères. Après quoi j'ai médité quelques instants. Que penser d'une mémoire collective comme celle de notre espèce aujourd'hui, pareillement externalisée par tous les moyens techniques imaginables? Que penser d'une mémoire pareillement mise hors de nos cerveaux, hors de nos comportements et même hors de notre culture aujourd'hui si fortement placée sous le signe de l'«art contemporain» – expression stupide et terroriste, avec ses jurys cooptés chaussés de leurs mi-

crolunettes et de leur rhétorique de caste, qui déterminent comme en sport leurs Anquetil et leurs Poulidor indexés selon leur cote marchande? Plus tard j'ai feuilleté des livres et des archives, et des citations opportunes me sont revenues. «Il semble qu'au milieu d'un temps chargé de plus en plus de mémoire [artificielle], oublier devienne l'urgence absolue», expliquait par exemple le compositeur Pierre Boulez dans son cours au Collège de France publié voici trois lustres environ. «En retenant tout on ne retient rien», enchaîne l'essayiste Emmanuel Hoog dans un ouvrage paru voici neuf ans: «(...) on est dans un présent éternel qui écrase les perspectives historiques et détruit la question de l'avenir.» Ainsi vont les parfums de nos jours, les madeleines et les abeilles, «ces insectes d'or qui volent de fleur en fleur pour en recueillir le nectar et la poudre» (Paul Claudel), tandis que fondent les mémoires et les banquises. ■

«C'EST UNE TRAHISON DES SALARIÉS!»

Les syndicats ne participeront pas aux négociations relatives à l'adaptation des mesures d'accompagnement sur la libre circulation avec l'UE. Explications de Vania Alleva, présidente d'Unia

Propos recueillis par Sonya Mermoud

Dialogue rompu entre les syndicats et le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) du ministre Johann Schneider-Ammann sur la question des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes. Et pour cause. Le Conseil fédéral avait affirmé que ces dispositions représentaient une «ligne rouge» qui ne serait pas franchie. Dans ce contexte, les organisations de travailleurs estiment qu'il n'y a rien à négocier. Lors d'une conférence de presse tenue le 8 août à Berne, elles ont annoncé qu'elles boycotteront les pourparlers en cours, dénonçant des velléités de démantèlement de ce dispositif. Rappelons que ces discussions sont menées en vue de la conclusion d'un accord-cadre institutionnel avec l'Union européenne (UE). Dès leur ouverture, l'Union syndicale suisse (USS) avait clairement annoncé la couleur: elle ne transigerait pas sur la protection des droits des travailleurs. Protection qui serait aujourd'hui en danger. Présidente d'Unia, Vania Alleva précise la position des syndicats, tout en soulignant la gravité de la situation.

QUESTIONS RÉPONSES

Pour quels motifs les syndicats refusent de participer aux négociations sur les mesures d'accompagnement?
Car ce qui est mis sur la table n'est ni plus ni moins une trahison des salariés. La protection des salaires

n'est plus garantie. Inadmissible. Nous avons écrit en juillet dernier au Conseil fédéral lui expliquant pour quelles raisons nous estimions que les mesures d'accompagnement étaient non négociables. De son côté, il avait, lors d'une séance avant l'été, confirmé sa volonté de maintenir cette «ligne rouge». Mais, depuis, nous avons reçu un document de travail du DEFR remettant en question l'ensemble du dispositif de défense des salariés.

Plus concrètement, de quels instruments s'agit-il?

Il y a la règle des huit jours. Cette dernière impose aux entreprises détenant des travailleurs de les annoncer huit jours avant le début de l'activité. Un délai nécessaire pour pouvoir organiser les contrôles. Ce laps de temps, pourtant impératif, est aujourd'hui remis en question, mais pas seulement. Les discussions portent aussi sur le maintien du nombre des contrôles, le système des cautions, les sanctions – prévoyant des amendes à l'interdiction d'exercer dans nos frontières pour les plus sévères – et le fonctionnement des commissions paritaires. Deux ministres du PLR, Ignazio Cassis et Johann Schneider-Ammann veulent franchir ces «lignes rouges», ainsi que, évidemment, une partie du patronat.

Pour les syndicats, le filet de sécurité doit être maintenu en l'état?

Effectivement. Il faut même le renforcer ainsi que les droits de tous les travailleurs. Dans les années 2000, la Suisse enregistrait quelque 90 000 travailleurs détachés. Aujourd'hui,

ce chiffre s'élève à 240 000. La Suisse compte le plus grand nombre de travailleurs détachés par rapport à sa population et ses salaires sont les plus élevés d'Europe. Environ un tiers des sociétés font l'objet de contrôles. Qui débouchent, dans plus de 20% des cas, sur la découverte d'infractions, prouvant l'importance et la nécessité du dispositif. Et Bruxelles voudrait réduire les contrôles à 3%, dix fois moins...! La sous-enchère des salaires usuels dans les entreprises suisses sans conventions collectives de travail déclarées de force obligatoire et qui ont fait l'objet d'inspection a aussi progressé de 12% en 2016 et en 2017. Pour les syndicats, il est donc clair que la Suisse doit continuer à combattre les discriminations existantes et consolider le dispositif de protection. C'est pour ça que nous refusons catégoriquement d'entrer en matière sur l'attaque des mesures en vigueur.

Le DEFR souscrirait aux exigences de l'UE...

Ce n'est pas la première fois que l'UE s'insurge contre la règle des huit jours qui, au demeurant, prévoit d'ores et déjà des exceptions. Mais elle entend cette fois-ci aller encore plus loin, affichant une position clairement néolibérale et privilégiant l'accès au marché des entreprises au détriment de la protection des travailleurs. Bruxelles est libre de ses demandes mais les

mesures d'accompagnement relèvent du ressort de la Suisse. Nous n'avons pas à rendre des comptes sur ce point-là. Ces dispositions ne sont pas discriminatoires et protègent les salaires de tous les travailleurs, indépendamment de leur origine. Nous nous mobilisons contre les risques de sous-enchère salariale. Et pour la défense des conditions de travail, non des frontières.

Même s'il fallait alors sacrifier la conclusion de l'accord institutionnel?

Ce dernier est en discussion depuis des années et porte sur d'autres points que ces mesures. Nous sommes favorables à un accord avec l'UE, mais non au détriment de la protection des droits des salariés.

Jusqu'où iront les syndicats pour défendre les mesures d'accompagnement?

Jusqu'au référendum si nécessaire. La situation est grave. Nous n'avons jamais assisté à une telle attaque des droits des salariés au cours de ces vingt dernières années. Nous espérons désormais une réaction politique. Après le refus de la population suisse d'entrer dans l'Espace économique européen en 1992, le Conseil fédéral avait su tirer les leçons des urnes. Pour faire accepter les accords bilatéraux en 2000, il avait compris que seul un renforcement des droits

des salariés permettrait de contrer la peur qu'inspire la libre circulation des personnes. La préservation de cette voie passe par le maintien des mesures d'accompagnement et leur renforcement. On ne saurait non plus oublier le résultat de la votation du 9 février 2014 où le peuple a approuvé l'initiative dite «d'immigration de masse»... Mais il semblerait qu'une partie des dirigeants de ce pays n'aient pas pris la mesure des enjeux actuels. Notre position claire et ferme sur ce dossier est décisive pour la sauvegarde des accords bilatéraux et de la libre circulation qui n'auront pas de futur dans nos frontières sans la protection et le respect des droits des travailleurs. ■

SOUTIEN DES SYNDICATS EUROPÉENS

La Confédération européenne des syndicats soutient la lutte de ses homologues suisses. Elle l'a récemment fait savoir à Bruxelles dans une lettre, plaidant pour le maintien en l'état des mesures d'accompagnement helvétiques et insistant sur le fait que notre pays compte les salaires les plus élevés d'Europe. D'où la nécessité d'une protection spéciale. ■

Le brevet fédéral de secrétaire syndical se dote d'un nouveau cursus

Le cursus de formation pour l'obtention du brevet de secrétaire syndical a été revu et raccourci. Mais reste exigeant

Aline Andrey

Le titre de «secrétaire syndical avec brevet fédéral» se mérite. Dix modules répartis sur 40 jours, suivis d'un examen et d'un mémoire. Reste que le cursus s'est allégé ces dernières années. Auparavant 13 modules sur 70 jours environ étaient nécessaires, avec pour conséquences des cours qui

s'étaient sur de nombreuses années tant il était ardu de les concilier avec les impératifs professionnels. Le cursus, toujours exigeant, propose des cours en communication, droit du travail, système de sécurité sociale, animation et travail d'équipe, histoire et perspectives du mouvement syndical, économie politique et d'entreprise, gestion de projet et organisation de campagnes, assurances sociales, permanences syndicales, gestion de conflit et conduite des négociations. Autant de qualités et de connaissances demandées aux secrétaires syndicaux. Depuis une douzaine d'années que le brevet existe, une trentaine d'entre eux provenant de divers syndicats (Unia, SEV, SSP, Syndicom) ont obtenu leur diplôme. La dernière volée a terminé en 2016.

EXAMENS EN 2019

L'Union syndicale suisse (USS), organe responsable de l'examen professionnel, organisera au printemps prochain les premiers examens de la nouvelle

mouture, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (Sefri) ayant accepté les modifications apportées au cursus. Les inscriptions aux examens peuvent se faire jusqu'au 6 septembre. En Suisse alémanique, une douzaine de secrétaires syndicaux pourraient s'inscrire au vu des cours effectués. Du côté romand, ils ne sont pour l'heure que deux, employés chacun depuis six ans par Unia. Artur, responsable de l'hôtellerie-restauration d'Unia Genève, a choisi la voie «campagne», Giorgio Mancuso, secrétaire syndical d'Unia Monthey, celle du «droit». Pour ce dernier, ce cursus lui a permis de se perfectionner pour se rendre utile à sa région qui n'a pas de juriste sur place. Quant à Artur: «J'ai beaucoup appris sur la structure d'une campagne, sur la manière de la diriger du début à la fin. J'ai aujourd'hui des outils d'analyse et la connaissance des différents acteurs à activer. Beaucoup de secrétaires, notamment universitaires, apprennent sur le tas. Pour ma part, en

tant que simple cuisinier polonais pendant 18 ans, ayant appris le français en autodidacte, j'avais besoin de cette formation pour maîtriser les outils. J'ai suivi beaucoup de campagnes sans connaître précisément leur structure. En tant que militant actif puis comme secrétaire syndical, je suivais. Aujourd'hui, je dirige.» «C'est un brevet particulièrement intéressant pour ceux qui ne sont pas bardés de diplômes, relève Valérie Boillat, responsable de formation à Movendo. Mais même un universitaire y apprend beaucoup. D'ailleurs, si les étudiants ont la possibilité de faire valider leurs acquis, les dossiers sont longs à constituer et coûtent cher, car ils nécessitent l'analyse d'experts.»

INVESTISSEMENT PERSONNEL

Malgré l'allègement du nombre de jours de cours, la formation reste très exigeante. «Il s'agit de faire aussi bien avec moins d'heures de cours. Si les syndicats paient les formations, les secrétaires syndicaux doivent beaucoup

étudier sur leur temps libre», souligne Valérie Boillat. «Ce qui me dérange, c'est que ça m'a pris plusieurs années, relève Giorgio Mancuso. La charge de travail supplémentaire est lourde, alors qu'on est déjà surchargé au quotidien. Mais j'avoue ne pas avoir demandé un aménagement de mes horaires.» Artur renchérit: «Ce n'est pas facile à gérer, car notre boulot reste le même. Le temps nécessaire à la formation devrait être inclus dans le planning et le soutien de l'appareil plus important.» S'il estime que certains cours étaient trop théoriques et d'autres trop simples, la majorité d'entre eux ont été très enrichissants pour lui. «Je trouve que cette formation devrait être davantage suivie par les secrétaires syndicaux.» Giorgio Mancuso confirme: «Avec le turn-over qui est de plus en plus important, la transmission du savoir entre anciens et nouveaux se perd. La formation permet de remédier en partie à ce manque.» ■

«LE PERSONNEL N'A PAS À ÊTRE PÉNALISÉ UNE SECONDE FOIS»

La faillite d'OVS ouverte, Unia réclame des indemnisations rapides et, plus largement, une meilleure protection des salariés

Sonya Mermoud

Le feuillet OVS – l'enseigne qui avait repris les boutiques Vögele via sa filiale Sempione Fashion AG – touche à son terme. Le 2 août dernier, après deux mois de sursis concordataire, la faillite de la chaîne de prêt-à-porter italienne a été ouverte. A la suite de cet épilogue qui se solde par la disparition de 1180 emplois, Unia demande une indemnisation rapide des ex-salariés. Un dédommagement qui ne doit en effet pas être retardé par la gestion désastreuse du personnel avec des libérations de travail échelonnées dans le temps, au gré des fermetures des magasins, et des décomptes d'heures supplémentaires, de jours de vacances parfois incorrects. «Les caisses de chômage ont l'obligation de verser des indemnités dès que les employés sont libérés de l'obligation de travailler. La majorité d'entre eux ont été payés jusqu'à la fin du mois de juillet. La plupart n'a toutefois pas touché le treizième salaire», précise Anne Rubin, responsable du commerce de détail à Unia. Et la syndicaliste de regretter le manque de coopération de certaines caisses publiques. «Unia leur demande de respecter la loi. Le personnel n'a pas à être pénalisé une seconde fois. Il n'est pas responsable

ni du chaos qui a régné chez Sempione Fashion, ni des documents lacunaires ou inexacts qui leur ont été délivrés.» Dans ce contexte, le syndicat invite l'administrateur de la faillite à tout mettre en œuvre pour corriger ces erreurs portant préjudice aux vendeuses.

AGIR FACE AUX DÉFIS NUMÉRIQUES

Parallèlement à cette requête, Unia insiste sur la nécessité de renforcer les droits de participation des travailleurs lorsqu'une entreprise compte un grand nombre de filiales comme dans le cas d'OVS qui dénombrait 140 boutiques. «Il est alors nécessaire d'améliorer leur représentativité», poursuit Anne Rubin, dénonçant le manque d'informations livrées lors de la procédure de consultation comme l'absence de soutien aux personnes congédiées. «Nous maintenons que la procédure de consultation ne s'est pas déroulée correctement et ferons valoir deux mois de créances supplémentaires pour licenciement abusif auprès de l'Office des faillites.»

Le syndicat interpelle encore les employeurs et les responsables politiques sur les défis numériques de la branche estimant impératif, avec les changements structurels en cours, de renforcer la formation continue et de



Disparition d'OVS mais pas des soucis des employés qui subissent encore les conséquences de la gestion désastreuse du personnel par la chaîne. Unia demande aux caisses publiques de chômage d'indemniser les travailleurs sans tarder.

revoir celle initiale. «Les techniques de l'information et de la communication doivent davantage être prises en compte durant l'apprentissage», estime Anne Rubin, relevant que le commerce de détail accueille un apprenti sur dix.

La collaboratrice d'Unia déplore aussi la lenteur des processus pour modifier les plans de formation. «Six à huit ans sont nécessaires. Les délais doivent être raccourcis.» Une exigence incontournable au regard de l'évolution de

l'emploi pour le moins défavorable dans un secteur confronté à la concurrence croissante des achats en ligne. ■

Silence radio de Migros Valais et de Denner

Unia Valais déplore l'opacité des enseignes concernant les conditions de travail de ses magasins partenaires

Aline Andrey

Ce printemps, Unia a interpellé Denner et Migros Valais pour connaître les conditions de travail en vigueur auprès de leurs magasins satellites et franchisés. A la suite d'une action pour dénoncer les conditions de travail dans des magasins estampillés Denner, et après plusieurs courriers, le silence des deux enseignes font craindre à Unia Valais que les conditions de travail soient bien éloignées de celles de leur propre personnel. Or, Migros Valais a annoncé sa volonté de développer des magasins de proximité entre autres au travers de partenaires franchisés. Son directeur, Max Alter, déclarait notamment dans *Le Nouvelliste* du 12 avril que plusieurs projets étaient à l'étude. Il indiquait:

«Nous avons déjà un contrat de livraison avec onze partenaires mais sans influence sur la conception du point de vente ni sur la gestion quotidienne. Ce qui signifie que le travail de Migros s'arrêtait devant la porte du magasin. Désormais, les contrats de franchise instaurent un lien plus fort. Migros investira entre un et deux millions de francs dans l'agencement des surfaces. Nous pourrions aussi intervenir dans le fonctionnement du commerce. Et nous pourrions aider ces indépendants au niveau du conseil et de la gestion.»

RESPONSABILITÉ SOCIALE

A la question de savoir pourquoi Migros n'ouvrirait pas des supermarchés «classiques», Max Alter répondait: «Avec la franchise, le partenaire conserve quelque 20% de marge de manœuvre sur son assortiment. Il peut ainsi, par exemple, vendre de l'alcool ou du tabac afin d'atteindre un chiffre d'affaires suffisant, ce qui serait difficile uniquement avec l'assortiment Migros.» Mais qu'en est-il de sa marge de manœuvres concernant les salaires de ses employés? C'est ce que souhaite connaître Unia Valais depuis plusieurs mois. Car «tant sur le site internet de Migros que celui de Denner où est répertorié l'ensemble des magasins qui vendent leurs produits, peu importe leur statut (filiales, franchisés, satellites, partenaires), les deux enseignes mettent en avant les conditions de travail offertes à leur personnel et leur responsabilité sociale respective. Migros va jusqu'à prétendre que la convention collective dont bénéficie son personnel



En avril dernier, Unia Valais avait sensibilisé la clientèle aux conditions de travail des employés d'un satellite et d'un partenaire Denner à Vouvry et au Bouveret.

est «l'une des meilleures conventions collectives nationales de Suisse», souligne Unia Valais début août dans un communiqué. Une situation qui se retrouve chez Denner, propriété de Migros depuis 2007, dont plus de 30% de ses magasins ont un statut de partenaires ou de franchisés.

«A ce jour, tant notre courrier du 11 avril à Denner que ceux du 17 avril et 18 mai à Migros Valais sont restés lettre morte!» dénonce le syndicat qui demande les preuves que «la responsabilité sociale dont se targuent ces deux enseignes, parmi les principales du pays, s'applique à l'ensemble du personnel actif dans des magasins vendant leurs produits». ■

POING LEVÉ

CHALEUR MEURTRIÈRE

Par Manon Todesco

Au boulot ou en vacances, ici ou un peu plus loin, hyperconnecté ou ayant pris ses distances avec les médias, personne n'aura échappé à la canicule de cet été. Avec des températures qui ont atteint 34 degrés dans l'arc Lémanique, peut-être même plus, cette chaleur étouffante vous a épuisé, a perturbé votre sommeil, vous a peut-être même étourdi ou rendu malade. Eh bien, il faudra vous y habituer, car plus la Terre se réchauffe, plus nous sommes susceptibles d'être exposés à ce genre d'épisodes caniculaires. N'en déplaise aux climato-sceptiques, une étude du World Weather Attribution confirme que canicule et réchauffement climatique sont bel et bien liés. Les scientifiques sont formels: la canicule qui s'est abattue sur l'Europe aurait été deux fois moins probable sans l'action des humains sur le climat.

Au Portugal et en Espagne, qui se sont transformés en véritables brasiers, les thermomètres ont dépassé la barre des 45 degrés, allant jusqu'à causer la mort. La Californie est actuellement ravagée par le pire incendie de son histoire. Au Japon, la chaleur a déjà tué huitante personnes. Au nord, en Suède, une sécheresse inédite a entraîné la fonte du plus haut glacier du pays, mettant à mal l'habitat de la faune locale mais aussi la sécurité des randonneurs. Le Mont-Blanc, quant à lui, s'effrite et est sujet aux chutes de pierres. Moins commun, en Allemagne, la sécheresse de l'Elbe a fait remonter à la surface des grenades et des mines antipersonnel datant de la Seconde Guerre mondiale... La Suisse est loin d'être en reste. Le bas niveau des rivières et leur température élevée sont gravissimes. A Schaffhouse, où l'eau du Rhin est montée à 27,5 degrés, des centaines de kilos de poissons ont succombé à la chaleur. En Romandie, de l'eau a dû urgemment être affrétée par l'armée pour abreuver le bétail d'alpage. De son côté, la Confédération a décidé de baisser les droits de douane sur le fourrage importé pour nourrir les bêtes.

Dans ce contexte, difficile de nier l'évidence et surtout l'urgence d'agir. Que ce soit des vagues de chaleur, des tempêtes, des tremblements de terre ou encore des pluies diluviennes, l'intensité de ces phénomènes météorologiques est accentuée par les changements climatiques. Si on continue à évoluer dans ce sens, les climatologues prédisent des températures dépassant les 50, voire les 55 degrés en France et en Suisse dans la deuxième partie du siècle. Avec tout ce que cela implique: sécheresse, déplacement des populations, maladies, etc. L'heure n'est plus à la discussion mais à l'action, individuelle et collective. Il n'y a pas de fatalité, chacun peut agir à son niveau. Encore faut-il en prendre conscience... ■

Lire aussi le Point de Mire en page 1.

DÜRRENMATT DANS LE TOURBILLON DE L'ANNÉE 68

Des événements de mai au Printemps de Prague, une exposition à Neuchâtel retrace le parcours de l'écrivain suisse en suivant l'actualité politique

Fabrice Bertrand

Revivre l'année 68 à travers la vie et les positions de Friedrich Dürrenmatt, tel est l'un des enjeux de l'exposition temporaire que le Centre, qui lui est consacré à Neuchâtel, a eu l'excellente idée de mettre en œuvre. De bonne facture scientifique, le souci de contextualisation est développé. Ainsi, on entre dans le déroulement de l'histoire à travers le joli mois de mai parisien. Images de guerre dans la capitale. Feu dans les rues. Foules en colère. Face-à-face avec la police. Les événements en Suisse reviennent alors à nos mémoires. A Zurich, l'épisode du concert de Jimi Hendrix au Hallenstadion montre une jeunesse rebelle qui s'oppose aux valeurs établies de la société bourgeoise. La police évacue la salle. Puis, les forces de l'ordre et les contestataires s'affrontent lors de l'émeute du Globus dans la nuit du 29 au 30 juin 1968. L'enjeu constituait à créer un centre autonome marqué par une culture alternative dans un local désaffecté. Les autorités s'y opposent. Un documentaire de Jürg Hassler, là encore, relate les violences policières. Un manifestant décrit: «A l'intérieur, ils m'ont battu. On m'a donné des coups de pied. Tous les flics m'ont donné des coups de pied. Puis, ils m'ont jeté dans les escaliers.» Dürren-

matt, alors écrivain internationalement reconnu, fait part de sa compréhension vis-à-vis du vent frondeur qui secoue le conservatisme helvétique.

DES MATRAQUES AUX CHARS D'ASSAUT

On se déplace à l'Est. Là, ce n'est plus la police, mais l'armée qui intervient. Les photographies montrées font désormais partie d'un patrimoine universel. Le 21 août 1968, les chars soviétiques entrent dans Prague. La Tchécoslovaquie, pas assez alignée sur Moscou, désireuse de réformes démocratiques, se voit brutalement remise à l'ordre. Les liens entre Dürrenmatt et ce pays étaient déjà bien établis. En mars, il s'était rendu dans la capitale pour assister à la représentation de sa pièce *Les Anabaptistes*, dont la mise en scène avait pour cible l'ancien chef du parti communiste Antonin Novotny. Sitôt la nouvelle de l'écrasement du Printemps de Prague répandue, la mobilisation s'organise. Des manifestations ont lieu dans presque toutes les grandes villes de Suisse. A Berne, près de 15 000 personnes se retrouvent sur la place Fédérale le 22 août, ainsi que l'illustre une image. Les banderoles zurichoises ont comme message principal: «Russen raus!» En déambulant le long du pavé genevois, on assimile le marteau et la faucille à la croix gammée.



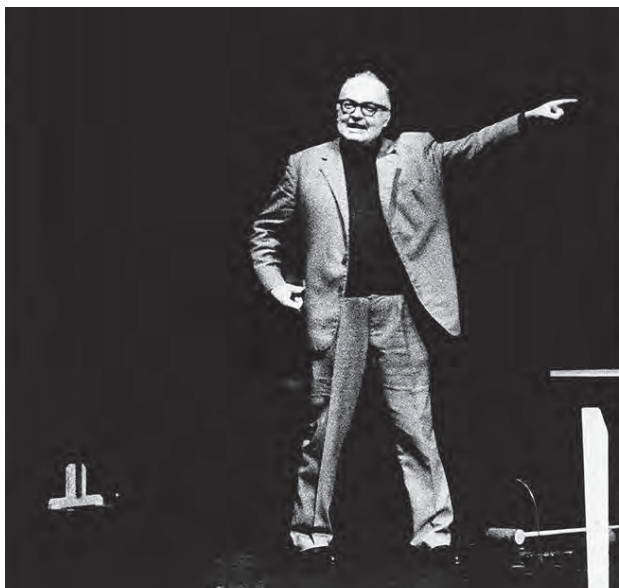
Printemps de Prague, août 1968. Des résidents tentent de stopper un char soviétique en lançant des torches alors qu'une autre personne déploie le drapeau de la Tchécoslovaquie.

Dürrenmatt réagit, lui aussi. Il organise le 8 septembre une manifestation au Théâtre de Bâle à laquelle participent comme orateurs, notamment, Max

Frisch et Günter Grass. Son discours projeté sur une paroi du musée constitue un élément clé de la visite. L'auteur de *La visite de la vieille dame* ne souhaite pas faire de ce meeting un événement anticommuniste. Mais, il se dresse contre le système prévalant à Moscou qualifié de «criminel». Le parti communiste n'est plus qu'«un champ clos sanglant où les puissants se battent pour rester au sommet». «Le communisme de notre temps, ajoute-t-il, ne peut sur-

vivre que s'il abandonne le mythe de l'infailibilité du Parti.» Pendant l'automne, il participe aussi à une mobilisation d'étudiants aux côtés du marxiste Konrad Farnet, personnalité mise au ban de la société du fait de ses idées. L'engagement en faveur du peuple tchécoslovaque prendra fin symboliquement quelques jours avant sa mort puisqu'il fera un discours intitulé «La Suisse – une prison» à l'occasion de la remise du Prix Gottlieb Duttweiler récompensant en 1990 Václav Havel, président de la nouvelle République tchèque et avec lequel il était lié de longue date.

Ni intellectuel révolutionnaire ni compagnon de route ou militant d'un parti, Dürrenmatt se positionne en souhaitant articuler les principes de liberté et de justice, à la fois critique du capitalisme et du communisme tel que mis en place dans le bloc de l'Est. Il se voyait avant tout comme un observateur, prompt, toutefois, à s'impliquer, interpeller, déranger les conformismes de la pensée, surtout lorsque le bruit des bottes les accompagne... ■



A gauche, Friedrich Dürrenmatt lors d'une répétition au théâtre, 1968.

A droite, manifestation à Neuchâtel, 1^{er} Mai 1968, collection archives ArcInfo.

EXPO ET COMMÉMORATION

A voir: l'exposition «Friedrich Dürrenmatt – 1968. Mouvement étudiant, Théâtre de Bâle, Printemps de Prague», Centre Dürrenmatt Neuchâtel, jusqu'au 9 septembre.

A ne pas manquer: la commémoration du Printemps de Prague le 8 septembre à 17h. A cette occasion, se tiendra un Salon Dürrenmatt: «Dürrenmatt, le Suisse universel et le Printemps de Prague» avec Jean Ziegler, Christine Egerszegi-Obrist et Andreas Gross. Plus d'informations: www.bundesmuseen.ch/cdn

Une victoire en demi-teinte pour l'Equateur

Après 25 ans de saga judiciaire, le géant pétrolier Chevron a été condamné à une amende de 9,5 milliards de dollars pour un cas de pollution majeur en Amazonie

Manon Todesco

C'est un soulagement pour les 30 000 indigènes d'Equateur victimes de Texaco, devenu Chevron Corporation. «Personne n'est au-dessus des lois», se réjouissent-ils, pas même ce géant du pétrole américain. Après 25 ans de procédures judiciaires dans cinq pays du conti-

nent américain, le 10 juillet dernier, la Cour constitutionnelle de l'Equateur a confirmé en dernière instance la responsabilité de Chevron dans un des plus grands cas de pollution recensés, et l'a condamné à verser une amende de 9,5 milliards de dollars afin de réparer les dommages environnementaux colossaux causés par la société et de financer des programmes de san-

té. Une victoire qualifiée d'historique. Revenons en 1964, à l'époque où Texaco s'installe dans l'Amazonie équatorienne, dans les provinces d'Orellana et de Sucumbios, des régions très riches en biodiversité. L'entreprise y réalisera pendant 26 ans, jusqu'en 1990, de l'exploration et de l'exploitation pétrolière à l'aide de techniques obsolètes, polluant délibérément près de 500 000 hectares de terres, sans oublier les rivières dans lesquelles se sont déversés le pétrole brut et les substances toxiques. A cette époque-là, 30 000 personnes vivaient sur le territoire, et rien n'a jamais été entrepris pour assainir la zone, causant des cas de cancers, des avortements spontanés ou d'autres maladies graves. Les victimes, organisées autour de l'Union des peuples affectés par Texaco (UDAPT), amorcent la bataille en 1993 aux Etats-Unis mais

ce sera un échec. Aujourd'hui, justice est enfin rendue.

350 000 DOLLARS

Il y a cependant un «mais», et pas des moindres. Chevron ayant quitté définitivement l'Equateur à la fin du siècle dernier, avec ses actifs sous le bras, la sentence ne peut pas être appliquée... Cela dit, la bonne nouvelle c'est que, Chevron ayant épuisé toutes les possibilités de recours en Equateur, la sentence peut enfin être exécutée dans un autre pays où la transnationale aurait une filiale. La dernière chance de l'UDAPT est donc de porter l'affaire devant la Cour suprême du Canada, qui devra déterminer si Chevron Canada fait entièrement partie du patrimoine de Chevron Corporation et si c'est à elle de porter cette responsabilité et de passer à la caisse pour indemniser les victimes. Encore

faut-il braver un dernier obstacle, celui d'avancer un montant de 350 000 dollars canadiens au 16 août pour accéder à la Cour suprême, une somme qui va bien au-delà des moyens financiers des victimes. «Notre victoire pourrait représenter une avancée importante pour les populations indigènes victimes de violations des droits humains et environnementaux à travers le monde. Pour y arriver, l'UDAPT a lancé un appel aux dons pour récolter les fonds nécessaires, pour que le droit des peuples prime enfin sur les intérêts économiques. «Nous appelons à un changement des lois et des comportements qui soutiennent l'impunité des sociétés multinationales dans le monde entier et qui permettent à des entreprises telles que Chevron de continuer à menacer l'environnement, les peuples et la survie de notre planète.» ■

LA SOLIDARITÉ POUR FIL ROUGE

Textes Sonya Mermoud

Photos Neil Labrador

Voilà une initiative qui ne manque pas d'étoffe humaine. Une démarche faisant la part belle à la solidarité, le partage du savoir et la diversité. Créée l'an dernier, l'association «Amitiés à tisser» permet aujourd'hui à des réfugiés de mettre en pratique leurs connaissances en couture dans un petit atelier de confection textile, à Cully, dans le canton de Vaud. La porte poussée, on rencontre Riham, d'Erythrée, et Habibullah, originaire d'Afghanistan, tous deux penchés sur leur machine à coudre. Une troisième personne, elle aussi afghane, viendra l'après-midi. Travaillant sur le patron d'une robe, Anaëlle Chabannes, styliste-modéliste responsable de l'atelier-boutique, explique l'origine de cette aventure multiculturelle, tout en poursuivant sa tâche. Et sous l'œil paresseux de Lili, une chatte noire qui, étendue de tout son long sur le plan de travail, rétrécit élégamment son espace.

L'ESPRIT ZIGZAG

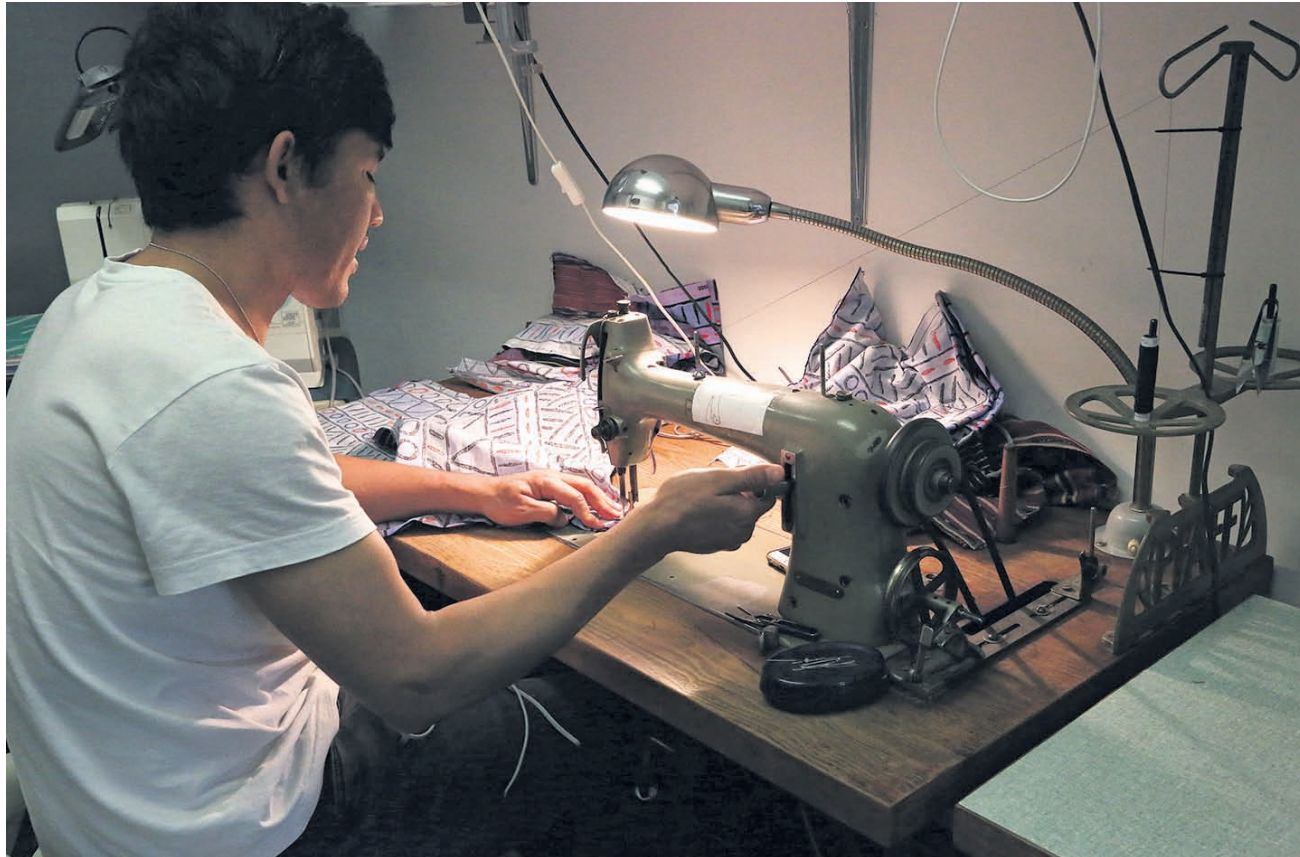
La trame du projet? Elle découle, explique en substance Anaëlle Chabannes, de sa difficulté à recruter de la main-d'œuvre alors que, paradoxalement, des réfugiés compétents dans le domaine ne rêvent que de faire leurs preuves. Elle est aussi en phase avec la sensibilité de la jeune femme de 33 ans, militante dans un Collectif de défense des exilés et soucieuse de commerce équitable. «J'avais l'outil, un besoin en personnel et surtout l'envie», précise la styliste. Restait alors plus qu'à réunir ces deux potentiels... De fil en aiguille, la responsable fonde avec deux autres bénévoles l'association «Amitiés à tisser». Ensemble, les partenaires fichent le projet motivé non seulement par un but professionnel et de valorisation de l'artisanat, mais aussi d'entraide et d'intégration. En février dernier, le cadre est posé. Et les militantes réfléchissent à différents moyens pour financer une première collection baptisée Zigzag. Un clin d'œil à un point de couture exécuté pour éviter à un tissu de s'effilochoir, l'objectif étant justement de rassembler des personnes. «Nous avons opté pour un crowfunding, un financement participatif, via Internet, permettant de valoriser notre démarche tout en travaillant à la confection. Le résultat a dépassé nos espérances. Nous missions sur un montant de 15 000 francs. Nous en avons récolté 22 000 francs», poursuit Anaëlle Chabannes qui a en outre organisé des petites campagnes de retouches à prix baissés, pour attirer la clientèle.

MÉLANGE D'INFLUENCES

Le 30 juin dernier, 41 pièces portées par 23 mannequins volontaires ont été montrées lors d'un défilé à la Ferme des Tilleuls, à Renens. Une collection matinée des différentes origines de leurs auteurs. «Ils ont eu carte blanche.



Styliste-modéliste, Riham s'est formée en Erythrée dans une école italienne avant d'ouvrir, avec son époux, une entreprise d'import-export de textiles.



Habibullah rêve, à terme, d'ouvrir son propre atelier de couture, comme en Afghanistan.

Les modèles présentés ont mélangé influences et traditions de leur pays et celles occidentales. Une approche très intéressante. Je souhaite poursuivre avec ce type de binômes», lance enthousiaste Anaëlle Chabannes, non

sans souligner l'énergie mobilisée pour assurer le succès de l'événement qui a généré quelques commandes. «Nous avons fait un important travail de communication, invité toutes les personnes qui nous ont soutenus.» Employés à 40%, les trois couturiers touchent un salaire conventionnel. Aujourd'hui, pour assurer la pérennité de l'entreprise, l'association cherche des subventions. Soucieuse de mettre toutes les chances professionnelles des bénéficiaires de leur côté, «Amitiés à tisser» leur propose encore des cours de français axés sur le monde du travail donnés par des bénévoles. Les exilés tiennent en outre un stand sur le marché du dimanche à Cully qu'ils gèrent en toute autonomie.

CHEVEUX BLANCS...

«Ce que m'apporte ce projet? Des cheveux blancs», rigole Anaëlle Chabannes non sans fustiger au passage les impératifs administratifs – «où rien n'est pensé pour simplifier la vie» – avant de temporiser. «C'est dans tous les cas une manière d'être cohérente avec mes idées. Une expérience très intéressante. Les réfugiés ont leurs propres mots pour qualifier des gestes

du métier, leur propre usage des outils. Cet apport redynamise l'atelier...» explique la responsable. Qui insiste encore sur les échanges avec l'équipe et l'avantage d'une petite structure propre à faciliter la prise en compte de l'aspect psychologique, s'agissant de personnes au parcours traumatisant. «Comme artisan indépendant, je peux leur accorder davantage de temps», affirme la styliste à la fibre solidaire donnant aussi des cours de couture pour compléter ses revenus. Son entreprise se révèle-t-elle viable? «C'est un grand mot. Disons que je survis bien. Les gens, ici, jouent volontiers le jeu et valorisent les petits commerces.» Mais même si c'est un pari de tous les jours, Anaëlle Chabannes n'en rêverait pas moins d'élargir le projet-pilote à d'autres domaines comme ceux administratifs ou de la communication. «On pourrait intégrer d'autres corps de métier. Avec le but de créer un business solidaire et social modèle.» ■

Facebook: Amitiés à tisser
Boutique et atelier de couture, rue du Temple 25, Cully. Ouverture le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h30.

TÉMOIGNAGES

RIHAM, ERYTHRÉENNE, 44 ANS:
«BIEN PLUS QUE DES MOTS»



«Ces robes s'inspirent des coutumes de deux ethnies de mon pays. Comme, par exemple, du canton du Valais et l'autre de Vaud», image Riham en montrant fièrement ses créations, l'une aux motifs géométriques colorés, l'autre blanche. Mère de six enfants, la réfugiée ne manque pas d'expérience, elle qui travaillait déjà dans sa patrie comme styliste-modéliste. «J'ai étudié six ans à Asmara dans une école italienne. La méthode était identique à celle d'ici. J'ai obtenu mon diplôme en 2005», précise l'Erythréenne, autrefois propriétaire avec son mari d'une grande entreprise d'import-export de textiles. «Je créais des vêtements, costumes, du linge de maison. Je faisais également de la broderie. Le Gouvernement nous a tout pris. Mon époux a été emprisonné. Il est décédé. J'ai tout perdu», raconte Riham soulignant encore les dangers auxquels elle a été confrontée avant d'arriver en octobre 2011 dans nos frontières. «Ce projet m'aide beaucoup à m'intégrer. Je suis très contente. Pourvu qu'il dure», poursuit la quadragénaire qui a par ailleurs travaillé comme couturière bénévole à l'Eper, pour l'atelier «Femmes et migrations». Et rêve, à terme, d'une activité à 100%. «Je souhaite gagner ma vie, être autonome, les enfants ont grandi...» Dans l'intervalle, celle qui relève adorer le bleu, note encore, tout sourire: «Amitiés à tisser m'a tendu la main. Moralement aussi. On travaille ensemble. Le nom de l'association est bien plus que des mots.» ■

HABIBULLAH, AFGHAN, 28 ANS:
«CE PROJET M'AIDE BEAUCOUP»



Si la couture est le plus souvent pratiquée par des femmes dans nos frontières, ce n'est pas le cas dans la patrie de Habibullah, arrivé en Suisse en 2015 de Kunduz, en Afghanistan. «Chez moi, beaucoup d'hommes travaillent dans ce domaine. J'ai appris le métier avec mon oncle, dans son atelier. Puis, je suis devenu indépendant. Je confectionnais surtout des vêtements pour des femmes, mais aussi du linge de maison, des rideaux, des couvre-lits, etc.» Des méthodes différentes de celles suisses? «Pas vraiment. Il s'agit toujours de couture. Mais, ici, les tissus coûtent plus cher. Quant à l'influence de mes origines dans mes créations décorées, elle s'exprime surtout dans les accoutres à travers l'usage, par exemple, de rubans», relève Habibullah qui travaille également à 35% dans un autre atelier à Lausanne où il s'occupe alors uniquement des retouches. «Le projet Amitiés à tisser m'aide beaucoup. J'espère qu'il continuera», poursuit le bénéficiaire qui rêverait, à terme, d'avoir son propre commerce et des employés. «Mais ce n'est pas simple», note le jeune homme mentionnant, parmi les plus grosses difficultés rencontrées en Suisse, l'administration. «En Afghanistan, on a davantage de liberté à ce niveau-là. Ici, il y a beaucoup de papiers. J'ai quatre classeurs chez moi. Compliqué de comprendre comment ça marche. Heureusement que ma mère adoptive m'aide», relève encore le jeune homme avant de montrer une robe mi-longue, manches courtes, de sa confection. «Mais, pour ma femme, je lui préférerais un manteau, plus proche de ma culture.» ■



Responsable de l'atelier-boutique, la styliste-modéliste Anaëlle Chabannes. Avec deux autres personnes, elle a fondé l'association «Amitiés à tisser».



Les photos du Kényan Osborne Macharia seront exposées durant la période du Festival.

BIENVENUE EN AFRIQUE!

Sonya Mermoud

Durant quatre jours, le cœur de Lausanne battra au rythme du continent noir à travers la projection d’une large palette de films africains. Pas moins de 44 réalisations provenant de 25 pays illustreront la richesse et la diversité artistique de cette partie du monde, entre fictions, animations et documentaires produits au cours de ces deux dernières années. Pour sa 13^e édition, le Festival a aussi programmé une rétrospective consacrée à Nelson Mandela, décédé en 2013. Un choix rendant hommage à la figure de proue de la lutte anti-apartheid, qui aurait célébré cette année son centième anniversaire. Une autre personnalité sera à l’honneur de

la rencontre, le cinéaste burkinabé Idrissa Ouédraogo, mort en février dernier et icône du septième art dans son pays. Parmi les temps forts du festival, signalons aussi un focus sur le Soudan, une exposition du photographe publicitaire kényan Osborne Macharia – avec «ses guerrières aux coiffures extravagantes, ses pépés aux allures de leaders hip-hop, ses grands-pères à la pointe de la sape, etc.» – ou encore des courts métrages en réalité virtuelle 360°. La cérémonie d’ouverture sera marquée par la projection en avant-première suisse de *Rafiki*, un film kényan interdit dans sa patrie et sélectionné au dernier Festival de Cannes. Le visionnement aura lieu en présence de l’actrice principale, Samantha Mugatsia. L’histoire raconte la

vie de deux jeunes lycéennes éprises l’une de l’autre qui, dans une société conservatrice, devront choisir entre amour et sécurité... Mais les images ne seront pas seules à colorer le Festival. Au menu encore de cette manifestation célébrant les cultures africaines: une table ronde, une soirée DJ, des débats ou encore des spécialités culinaires. Dépaysement garanti, à votre porte... Un événement à ne pas manquer. ■

Informations et programme: www.cinemasdafrique.ch
Cinémathèque suisse, casino de Montbenon, allée Ernest-Ansermet 3, Lausanne.



Images tirées des films, de gauche à droite: *Rafiki*, *Boli bana*, *Five fingers* et *Tiketat*.

AGENDA UNIA

GENÈVE

PERMANENCES PAPYRUS
Nouveaux horaires durant la période estivale
Mardi: 17h à 19h; Jeudi: 17h à 19h.
La permanence a lieu au syndicat.

GROUPE DES RETRAITÉS
Sortie au Lac des Jons
Le groupe des retraités organise une sortie le **26 septembre** au Lac des Jons.
Rendez-vous à 8h30. Départ à 8h40.
Retour prévu à Genève vers 18h30.
Coût total de la sortie: 60 fr. par personne.
Le menu est à choisir à l'inscription. Merci de bien vouloir choisir le menu 1 ou 2 indiqué ci-dessous: **Pour tous:** potage cultivateur, salade mêlée, meringue glacée double crème, eau minérale et café. **Menu 1:** jambon braisé, haricots verts, gratin dauphinois. **Menu 2:** filet de truite au beurre blanc, haricots verts, pomme nature. Au retour une halte aura lieu à la fromagerie Dumas à Châtel-St-Denis.
Nombre de participants limité à 50.

Bulletin d'inscription

Nom/prénom/adresse/tél.

Choix du parcours: ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3

Nombre de personnes: _____

Choix du menu (pour chaque personne):
..... x le menu 1 x le menu 2

Merci de retourner le coupon-réponse rempli jusqu'au 17 septembre à:
Unia, GI Retraités, chemin de Surinam 5, case postale 288, 1211 Genève 13.

Marche du Centre d'animation pour retraités (CAD)
Le groupe des retraités vous invite à le rejoindre à l'occasion de la marche du CAD dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées le dimanche **30 septembre**. Dès 55 ans.
1^{er} parcours: 10 km, temps de marche: 2h30
Perly-Douane arrêt TPG bus D, départ 8h45.
2^e parcours: 5 km, temps de marche: 1h15
Comésières à l'entrée de l'église, bancs dans l'allée sous les tilleuls, départ 10h20.
Info: TPG bus 46 Comésières.
3^e parcours: 1 km, temps de marche: 0h15
Serves à la station TPG bus 43 Serves, route de Saconnex d'Arve, départ 11h25.
Bancs à l'arrêt Serves dans le parc pour enfants.
12h: arrivée au CAD en fanfare au 22 route de la Chapelle, Grand-Lancy.

12h15: partie officielle.
12h30: soupe et grillades offert par le CAD.
Pour le retour: bus TPG toutes directions depuis le Bachet de Pesay à 400m du CAD.
Inscriptions auprès de: Agnès, 022 796 67 77 ou Moustapha, 076 526 99 910.

Bulletin d'inscription

Nom/prénom/adresse/tél.

Merci de retourner le coupon-réponse complété au plus tard le 17 septembre à:
Unia, GI Retraités, chemin de Surinam 5, case postale 288, 1211 Genève 13.

NEUCHÂTEL

COURS PREVHOR GRATUITS
Gratuité pour les membres, même nouveaux, travaillant dans une entreprise conventionnée de l'horlogerie.
Cours de métrologie & lecture de plans:
Début: jeudi 30 août, Le Locle, de 17h à 21h.
Cours d'anglais, débutant et avancé:
Début: lundi 3 septembre, La Chaux-de-Fonds, de 17h30 à 19h.
Cours d'informatique Excel:
Début: jeudi 30 août, La Chaux-de-Fonds, de 17h30 à 19h.
Inscriptions et renseignements:
Francisco Pires 032 729 22 63; francisco.pires@unia.ch

CAISSE DE CHÔMAGE
Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:
Neuchâtel: le mardi 21 août à 16h.
La Chaux-de-Fonds: le jeudi 23 août à 16h.

COURS GRATUIT
Droit du travail: les bases pour mieux s'y retrouver
Le syndicat Unia et la caisse de chômage Unia, région Neuchâtel, proposent à leurs membres et assurés un **cours gratuit** sur le droit du travail pour leur permettre d'en connaître les principales bases.
Inscrivez-vous sans autre par mail à neuchatel@unia.ch à la date qui vous convient:
Jeudi 20 septembre: Neuchâtel, 19h à 22h.
Samedi 20 octobre:
La Chaux-de-Fonds, 10h à 13h.
Jeudi 15 novembre: Neuchâtel, 14h à 17h.

Lieux des cours:
Unia, av. de la Gare 3, Neuchâtel.
Unia, av. Léopold-Robert 67, La Chaux-de-Fonds.

LE LOCLE

GROUPE DES AÎNÉS
Sortie d'automne
Nous vous proposons un repas champêtre qui aura lieu **le jeudi 30 août** au chalet des Bergers allemands, Combe des Enfers, au Locle.
Pour 30 fr., location du chalet comprise: apéritif, soupe aux pois, jambon de campagne chaud, salades diverses, dessert et café.
Vous trouverez au chalet des boissons à des prix modiques. Rendez-vous à 11h à la place Bournot (derrière le Rubis).
Nous demandons aux participants de ne pas partir sans s'annoncer au responsable.

Bulletin d'inscription

Nom/prénom/tél.

Nombre de personne/s: _____

Je dispose d'un véhicule oui ☐ non ☐

Je dispose de places dans mon véhicule.

Signature _____

Merci de retourner le coupon-réponse complété au plus tard **le 23 août** (pensez aux délais postaux) à: Roland Vermot, Envers 39, 2400 Le Locle.

TRANSJURANE

GROUPE DES RETRAITÉS
Sortie annuelle
Le comité des retraités d'Unia Transjurane vous invite à venir participer à la sortie annuelle qui se déroulera le **7 septembre** prochain.
Au programme:
9h à 10h30: visite du jardin botanique de Porrentruy (rdv devant le lycée cantonal à 9h).
10h30 à 11h15: trajet Porrentruy – Grandfontaine.
11h15 à 12h: visite du musée des vieilles traditions à Grandfontaine.
Dès 12h: apéro suivi du repas de midi.
Prix: 15 fr. par personne. Inscriptions obligatoires jusqu'au 31 août. Réservations et renseignements: 032 421 10 56. Attention nombre de places limité!
Programme d'activités
5 septembre: comité des retraités à 14h au restaurant du Jura à Bassecourt, org. Région.
7 septembre: musée agricole – amicale des

vieilles traditions à Grandfontaine, org. Région.
20 septembre: restaurant la Cuisinière à 16h à Cortébert, org. groupe Jura bernois.
20 septembre: comité romand à Lausanne, org. Denis, Raffaele, Robert et Paulette.
octobre: jass, encore à définir, org. Région.
18 octobre: encore à définir, Pont-de-Martel (NE), org. groupe Jura bernois.

VAUD

PERMANENCES SYNDICALES
Aigle: chemin de la Zima 2. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h.
Patronat Ital/Uil: de 15h à 17h30, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.
Lausanne: place de la Riponne 4. Permanences sans rendez-vous.
Horaires estivaux du 16 juillet au 17 août: lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h. Samedi 18 août fermé.
Le Sentier: Grand - Rue 44. Mardi et jeudi de 14h à 18h.
Morges: Grand - Rue 73 – 75.
Fermure estivale du 25 juillet au 20 août. Reprise des permanences: 21 août (de 16h à 18h30).
Nyon: place Bel-Air 6. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.
Payerne: rue du Simplon 10. Jeudi de 16h à 18h30.
Crissier: rue des Alpes 51.
Fermure estivale du 16 juillet au 17 août.
Vevey: avenue Paul-Cérésolo 24. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.
Patronat Ital/Uil: de 14h à 16h, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.
Yverdon: rue Haldimand 23. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30. Samedi de 9h à 11h.

LAUSANNE

GROUPE DES RETRAITÉS
Programme d'activités
Séance du comité:
mercredi 5 septembre à 9h45 chez Unia.
Journée raclette au refuge de Sauvabelin:
mercredi 19 septembre dès 11h.
Séance du comité:
mercredi 5 décembre à 9h45 chez Unia.
Repas de fin d'année: mercredi 12 décembre au restaurant La Treille à Prilly.
D'autres séances de comité pourront être fixées selon les activités.

COMMUNIQUÉ

AVORTEMENT EN ARGENTINE: LE SÉNAT MANQUE UNE OCCASION HISTORIQUE

Le Sénat argentin, en rejetant le 9 août dernier un projet de loi visant à légaliser l'interruption volontaire de grossesse au cours des 14 premières semaines, a gaspillé une occasion historique de faire progresser les droits reproductifs des femmes et des filles. «Les sénateurs argentins ont ainsi choisi de faire fi de la demande de centaines de milliers de femmes et de filles qui se battent pour leurs droits sexuels et reproductifs. En votant contre le projet de loi ou en s'abstenant, ils ont maintenu un système qui contraind les femmes et les filles à subir des avortements clandestins et dangereux», a déclaré Mariela Belski, directrice exécutive d'Amnesty International Argentine. «Cette décision ne fait que perpétuer un cercle de violences dans lequel les femmes et les filles sont enfermées. Le pouvoir exécutif avait envoyé un message en ouvrant le débat, mais le pouvoir législatif ne s'est pas montré à la hauteur des circonstances.» La loi argentine en vigueur – qui criminalise l'avortement sauf en cas de danger pour la vie ou la santé de la mère, ou en cas de viol – a coûté la vie à plus de 3000 femmes argentines au cours des 30 dernières années. Près de 50000 autres mettent leur santé et leur vie en danger chaque année, en pratiquant des avortements clandestins. «Malgré la pression internationale et celle de la rue, l'Argentine renonce à modifier une législation qui viole les droits humains des femmes et des filles. Ce faisant, elle a laissé passer une occasion historique de devenir un exemple pour la région et de suivre les traces de l'Uruguay et de la ville de Mexico. C'est un retour en arrière impardonnable», a déclaré Erika Guevara-Rosas, directrice du programme Amériques d'Amnesty International. Il n'y aura pas d'autre occasion de se pencher de nouveau sur cette question avant l'an prochain et la fin de la législature actuelle. ■
Amnesty International

CANICULE: LA PRÉVENTION S'ÉCHAFAUDE

Ces dernières semaines, Unia a sensibilisé les travailleurs du bâtiment aux risques de la canicule. Témoignages



Unia a distribué des gourdes et des tracts de sensibilisation.



Sueur sur les chantiers ces dernières semaines.

Textes **Aline Andrey**

Photos Thierry Porchet

Après Unia Valais, c'était au tour, début août, d'Unia Genève de faire campagne sur les chantiers pour sensibiliser les ouvriers aux risques de la canicule. Une situation qui pourrait bien se généraliser, voire empirer ces prochaines années. «On a déjà connu des journées très chaudes les années précédentes, mais jamais sur un temps aussi long», estime Xavier Schwapp, ferblantier à Genève. En cette matinée étonnamment pluvieuse, il respire mieux. L'averse remplace la douche installée sur la terrasse qui a soulagé quelque peu les travailleurs lors de cette rénovation d'immeuble au centre-ville. Sous les bâches de l'échafaudage, la chaleur est encore perceptible. «Ces derniers jours, je pense qu'il faisait plus de 40 degrés. Heureusement, il n'y a pas eu de malaise. C'est difficile, mais on fait avec. On s'arrose, on fait plus de pauses. Personnellement, je préfère le froid», ajoute Xavier Schwapp. À l'intérieur, deux menuisiers-ébénistes expliquent boire davantage et prendre des pauses plus longues. «Mais ensuite on enquille», souligne Etienne Gauthier. «On enchaîne et on reste concentré pour ne pas perdre de temps», précise son collègue Martial Gosso, qui, chaque été, maigrit de 3 à 4 kilos et utilise au minimum deux T-shirts par jour. «Je viens du Sud, ça me va cette chaleur. Sauf quand, l'autre jour, il a fallu poncer un parquet avec la combinaison complète et le masque pour se protéger de la poussière. Dans cette villa, il faisait 35 degrés à l'intérieur. On dégoulinait.» A l'évocation de suspendre le travail en cas de canicule, les deux compères rient. «On s'autogère, on fixe notre programme, mais on est tributaire des autres corps de métier. Et souvent, les délais sont très courts», relève Etienne Gauthier qui s'adapte. «L'autre jour, en travaillant sur une terrasse, on a mis des parasols. Et on essaie de ventiler au maximum en créant des courants d'air. On s'est dit qu'on allait s'acheter un ventilateur, mais je crois que, comme d'habitude, on réagit un peu tard. Un peu comme vous avec votre article», sourit-il.

«SUR LA ROUTE, ÇA COGNE»

Sous son casque de chantier, Dominique Deillon, secrétaire syndical d'Unia, transpire malgré la température devenue plus clémente. «Ça tient chaud, lance ce-

lui qui a rendu visite à de nombreux chantiers genevois. On est bien reçu. Ils sont contents de voir que le syndicat pense à eux. Il est vrai qu'il y a moins de monde que d'habitude. Pour beaucoup, c'est les vacances.» Ce qui n'est pas le cas sur les chantiers routiers, où les ouvriers affrontent des chaleurs extrêmes. «Sur la route, ça cogne. Heureusement, je vois de moins en moins de gars à torse nu. La sensibilisation fait son chemin», indique Dominique Deillon.

Si aucune obligation légale n'existe quant à l'arrêt de travail, le patron est tenu de protéger la santé de ses employés. Comme l'indique la Suva et le Seco dans leurs recommandations, l'employeur doit sensibiliser son personnel aux risques et aux premiers gestes à effectuer en cas de malaise. Il doit aussi fournir de l'eau, de la crème solaire, augmenter les pauses (à l'ombre et au frais), réduire les charges et les efforts physiques en fonction de la température et adapter les horaires de travail. Dans les faits, cela se complique. «Quand les gars lancent le goudronnage, il faut y aller. Les pauses peuvent alors être difficiles à prendre», explique Jean-Michel Bruyat, secrétaire syndical d'Unia Vaud. Son collègue Maurizio Colella ajoute: «Dans l'idéal, le travail devrait commencer plus tôt, mais dans les zones d'habitations, ce sont les riverains qui se plaindraient. Arrêter le travail serait idéal. La grande question reste celle de la pression des délais.»

LA PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL ACCENTUÉE

Sur le terrain, la sensibilisation se veut donc plus large. Les gourdes distribuées par Unia portent ainsi le message: «Second œuvre romand: 6 ans que nos salaires brûlent à petit feu – A nous d'éteindre l'incendie.» Cette campagne s'inscrit dans la perspective des négociations salariales de cet automne et fait aussi écho au renouvellement de la Convention nationale (CN) du gros-œuvre. Car, dans le secteur du bâtiment, la canicule n'est qu'un facteur de plus qui s'ajoute à la pénibilité du travail. Ce qui fait dire à Maurizio Colella: «Alors que les risques sur la santé, liés à l'augmentation des températures et des cadences, s'aggravent, la Société suisse des entrepreneurs se permet de remettre en question la retraite à 60 ans, et veut fragiliser encore la santé des travailleurs de plus de 50 ans...» ■

Conseils d'Unia «canicule sur les chantiers»: www.unia.ch
 La campagne «soleil» de la Suva: www.suva.ch/soleil

LA TRANSPIRATION, CETTE SOUPAPE

Questions à **Denise Grolimund Berset**, médecin cheffe de clinique, spécialiste en médecine du travail à l'Institut universitaire romand de santé au travail.

Quel peut être l'impact, à court et à long termes, de la canicule sur la santé des travailleurs?

A court terme, des crampes, des vertiges, des nausées, des maux de tête sont autant de symptômes dont il faut tenir compte pour éviter un coup de chaleur potentiellement mortel. A long terme, il est difficile de parler d'atteinte chronique, car le corps s'acclimate. Au bout d'une à deux semaines, la transpiration – qui est le mécanisme principal du corps pour évacuer le surplus de chaleur – est plus efficace et la chaleur mieux supportée. S'il fait chaud et humide, comme par temps orageux, le risque que la transpiration ne soit plus suffisante est plus important. Mais ces ambiances de travail concernent surtout les ouvriers en milieu souterrain, où il existe heureusement des protocoles de contrôles plus stricts. En plus de la chaleur, il est important de ne pas oublier les effets des rayons UV, qui peuvent provoquer des cancers de la peau et des lésions oculaires. Le problème est que le long temps de latence entre l'exposition et la déclaration du cancer fait qu'il y a une sous-déclaration des cancers de la peau liés au cadre professionnel.

Quant à l'ozone, qui peut provoquer notamment des irritations oculaires ou respiratoires, sa concentration est plus forte en fin de journée.

Quels conseils pouvez-vous donner aux ouvriers pour se protéger de la chaleur et du soleil, et aux employeurs pour préserver la santé de leurs employés?

La sensibilisation des travailleurs est essentielle, car les mesures préventives sont efficaces. L'idéal est que l'employeur mette à disposition des vêtements qui protègent contre le rayonnement UV et permettent une bonne évacuation de la transpiration. Et que les employés les portent bien sûr. Les crèmes solaires, sticks pour les lèvres, couvre-chef et lunettes de soleil devraient aussi être utilisés, car ils protègent contre les coups de soleil et certains cancers de la peau.

L'employeur doit également assurer la surveillance des travailleurs, l'organisation des premiers secours et mettre en place une protection contre le soleil. Des pauses régulières devraient être imposées par l'employeur chaque heure et de l'eau fraîche distribuée. Il devrait aussi adapter les horaires de travail en privilégiant le travail du matin. Certains employeurs souhaiteraient introduire le travail de nuit, mais celui-ci implique d'autres problèmes aigus et chroniques plus importants, notamment de sommeil et de digestion. Le rythme et la charge de travail devraient également être réduits. Reste que pour les employés de la route, le travail est concentré dans cette période de vacances estivales. ■

Non à l'amputation des salaires des grévistes!

Les salariés du *Matin* ayant participé aux grèves début juillet seront sanctionnés par Tamedia. Inadmissible, selon les syndicats, qui réclament la reprise des négociations

Manon Todesco

Les employés du *Matin* ne sont pas au bout de leur peine. Après avoir été licenciés pour la plupart et avoir vu l'édition papier disparaître, ils ont été avertis par Tamedia de représailles à l'encontre des participants à la grève survenue entre les 3 et 5 juillet. En effet, l'éditeur entend ponctionner les salaires d'août, estimant qu'un salaire n'est dû qu'en contrepartie d'un travail effectué. Pour l'heure, il est encore difficile pour les syndicats d'avoir une vision globale du nombre de personnes touchées et du montant de la sanction. «Même si les retenues de salaire en cas de grève sont juridiquement légales et relèvent du droit de l'employeur, c'est dans ce cas une sanction inadmissible», dénonce Stephanie Vonarburg, vice-présidente de Syndicom et responsable du secteur médias.

Les salariés sont très remontés, et c'est compréhensible. Un cadre préalable à la médiation avait été fixé dans lequel les employés devaient suspendre la grève et Tamedia s'engageait à ne pas prendre de sanctions contre les grévistes. Une retenue de salaire va clairement à l'encontre de ce qui avait été convenu.» Cette pression financière, continue la syndicaliste, est d'autant moins intelligible «au vu de l'excellent état des comptes de Tamedia».

LE TEMPS PRESSE

Dans ce contexte, les syndicats, encore choqués du retrait brutal de Tamedia de la médiation, exigent une reprise des négociations au plus vite. «L'éditeur zurichois est contraint par la convention collective de travail de négocier un plan social», souligne Stephanie Vonarburg. Le dossier des salaires amputés sera aussi mis sur la

table à ce moment-là. «Les collaborateurs licenciés sont devant le vide financier, ils n'ont aucune idée des prestations auxquelles ils auront droit. Le temps presse.» Cela dit, insiste la syndicaliste, il ne s'agit pas uniquement de négocier un plan social, le conflit étant beaucoup plus large. «Les négociations doivent également porter sur l'avenir des autres rédactions et la diversité de la presse.» Et pour cause, de nouvelles mesures d'économies pourraient être prévues par Tamedia. «Aucune rencontre n'a encore été agendée à ce jour, informe la vice-présidente de Syndicom. Les cadres supérieurs de Tamedia seraient actuellement en vacances...» ■

Jean-Claude Rennwald
Photos CR

Avec la Corée du Nord et le Cambodge des Khmers rouges, l'Albanie a sans aucun doute été l'un des pires régimes stalinien de la planète. Après avoir joué un rôle important dans la lutte contre le nazisme, le dirigeant communiste Enver Hoxha a régné sans partage sur le pays. Tous ceux qui n'étaient pas encartés au Parti du travail ont subi un régime de terreur permanente.

TERREUR ET ISOLEMENT

Durant le règne d'Enver Hoxha, la répression de toute forme d'opposition fut brutale et sans concession. On estime à 8000 le nombre des condamnés à mort, auxquels s'ajoutent des milliers de prisonniers dans des camps. A Tirana, le Musée de l'espionnage donne une image saisissante des activités de la Sigurimi (sûreté de l'Etat): interception du courrier, délation, chantage et torture. Comme l'a montré Fahri Balliu dans son ouvrage *La femme du diable*, Nexhmije Hoxha, l'épouse d'Enver, a pris une part déterminante dans cette répression, tout en liquidant l'aile libérale du parti. Dans *57, boulevard Staline*, Elisabeth et Jean-Paul Champseix, deux enseignants français qui ont travaillé six ans en Albanie, mettent en évidence les désagréments qui accompagnaient le séjour de ressortissants étrangers. Un jour, on leur a enlevé les rideaux de leur appartement, sous prétexte qu'il fallait les laver. Mais le lavage a duré six mois, ce qui permettait d'observer leurs allées et venues! Le régime d'Enver Hoxha a encore été marqué par un énorme isolement économique, synonyme d'appauvrissement, surtout après les ruptures avec l'URSS et la Chine. Autre expression de cet isolationnisme, les 700 000 bunkers construits dans les années 1970 et destinés à se protéger d'une éventuelle invasion. La dureté du régime s'est aussi faite sentir sur le plan alimentaire, déclaration d'Enver Hoxha à l'appui: «La pomme de terre est tout: pain, entrée, plat et dessert!»

DÉMOCRATIE ET JOIE DE VIVRE

A partir du début des années 1990, un système démocratique s'est mis en place, les deux principaux partis, dé-



La Segurimi (sûreté de l'Etat), un cauchemar. Une liste sombre des personnes exécutées par cette dernière.



Bonne cohabitation entre un hôtel, une mosquée et une église orthodoxe dans la capitale.



Butrint, l'un des plus beaux sites archéologiques du monde.



A Tirana, le Musée d'histoire.



Mahir Halili, footballeur ayant joué dans notre pays, avec les producteurs de miel et tenanciers du bar Noeli.



Une ruralité encore très marquée.



Quand il reviendra, le temps des cerises...

ALBANIE, L'ENVER(S) DU DÉCOR

En près de cinquante ans, l'Albanie est passée du stalinisme au rétablissement des libertés démocratiques, mais aussi à un néolibéralisme débridé, synonyme d'extrême pauvreté

mocrate et socialiste, se succédant au pouvoir. Le Parti socialiste a notamment été créé par d'anciens communistes, alors que la corruption ainsi que les pratiques claniques et maffieuses sont monnaie courante. Mais rares sont les Albanais qui souhaitent le retour du régime communiste, d'autant plus que le système démocratique produit des effets concrets. Edi Rama, l'actuel Premier ministre socialiste, a ainsi donné un coup de balai sur le littoral, gelant des permis de construire et faisant détruire des bâtiments érigés sans permis sur des plages. Malgré les moyens limités de la grande majorité des Albanais, le pays respire la joie de vivre. A Tirana, les terrasses des innombrables bars et restaurants ne désespèrent pas et

bien des Albanais portent des habits dernier cri.

UN SAUVEUR NOMMÉ ÉMIGRATION

La médaille a son revers, car l'Albanie est le deuxième pays le plus pauvre d'Europe, derrière la Moldavie. Le salaire minimum se monte à 300 francs, le salaire moyen à 500 et la rente de vieillesse à 150, alors que la location d'un modeste appartement s'élève à 250 francs. Les assurances sociales sont quasiment inexistantes, de même que les normes relatives à la durée du travail. «C'est une catastrophe, m'explique Mahir Halili, ancien joueur de l'équipe nationale de football, qui a fait les beaux jours des Sports réunis Delémont et du Neuchâtel Xamax voici une vingtaine d'années. En l'espace de trente ans, mon père n'a jamais eu un seul jour de congé.» Officiellement, le chômage touche 20% de la population active, mais sans doute 30 à 40% en réalité. Les syndicats sont faibles, alors que le nombre exorbitant de pharmacies indique que l'on privilégie les médicaments par rapport au médecin, trop coûteux. Nombre d'Albanais s'en sortent grâce à la solidarité familiale et aux transferts d'argent de l'émigration, la population albanophone étant plus importante à l'étranger que dans le pays même!

LIGNE BLANCHE?

La situation des moyens de transport n'est guère plus brillante. Les chemins de fer sont dans un piteux état et un guide déconseille de prendre le train! Lorsque Enver Hoxha régnait en maître absolu, le pays ne comptait que 2000 voitures, réservées aux apparatchiks et aux diplomates. Aujourd'hui, on en recense 1 million! Les Albanais raffolent des Mercedes. Mais la grande majorité des véhicules ne répondent pas aux normes antipollution. Quant à la façon de conduire des Albanais, elle donne froid dans le dos. Ils roulent à tombeau ouvert, ignorent la ligne blanche et n'actionnent presque jamais leur signal, tout en téléphonant et en envoyant des sms!

ENORME POTENTIEL TOURISTIQUE

Le rattrapage économique de l'Albanie passe par une modernisation de son agriculture et de son industrie, et par une meilleure utilisation de son potentiel touristique. L'Albanie possède des plages magnifiques, propose une gastronomie variée (influencée par les cuisines turque, grecque et italienne) et possède des sites culturels exceptionnels, dont plusieurs sont inscrits au patrimoine de l'Unesco: Berat et ses maisons aux mille fenêtres semblables, Gjirokastra, lieu de naissance

d'Enver Hoxha et surtout du grand écrivain Ismail Kadaré, Butrint, l'un des plus beaux sites archéologiques de la planète, ou encore Kruja, bastion de la résistance contre les Turcs. Pour promouvoir le tourisme, les Albanais pourraient améliorer la signalisation, tant sur les routes que sur les sites historiques.

GRANDE ALBANIE ET EURO-ISLAM

En Albanie et au Kosovo, d'aucuns soutiennent la fusion des deux pays, habités par un seul peuple. Ladite fusion ne poserait guère de problèmes, mais beaucoup craignent qu'un tel processus ne déclenche un nouveau séisme, car les importantes minorités albanaises des pays voisins (Grèce, Macédoine, Monténégro) exigeraient de faire partie de la nouvelle entité. Or, tant au Kosovo qu'en Albanie, on en a marre des conflits, d'autant plus que les deux pays connaissent une paix religieuse exemplaire. «Ce que nous voulons, nous a dit un agriculteur, c'est la paix et du boulot.» En l'espace de dix jours, nous n'avons vu que quatre femmes voilées, ce qui confirme cette observation de Fahri Balliu: «L'islam albanais est un "euro-islam" très libéral et doté d'une grande capacité d'adaptation qui rend possible la fraternisation de ses croyants avec ceux de toute autre religion.» Dans le même esprit, l'Albanie et le Kosovo veulent faire partie de l'Union européenne, les deux pays étant désormais candidats à l'adhésion. ■

REPÈRES HISTORIQUES...

- 1443-1448.** Epopée de Skanderbeg, qui proclame la restauration de la principauté d'Arbëria.
- XV^e-XIX^e siècles.** Période ottomane.
- 1912.** Indépendance de l'Albanie.
- 1944.** Libération du joug nazi. Enver Hoxha prend la tête du Gouvernement provisoire.
- 1946.** Proclamation de la République populaire d'Albanie.
- 1958-1961.** Rupture avec l'URSS.
- 1967-1976.** Interdiction des religions. L'Albanie devient le premier Etat athée du monde.
- 1972-1978.** Rupture avec la Chine.
- 1985.** Mort d'Enver Hoxha. Ramiz Ali lui succède.
- 1990-1992.** Chute du régime communiste.
- 1998-1999.** Guerre du Kosovo.
- 2005.** Sali Berisha (Parti démocrate) devient Premier ministre.
- 2008.** L'Albanie reconnaît l'indépendance du Kosovo.
- 2009.** Adhésion à l'OTAN.
- 2013.** Edi Rama (Parti socialiste) devient Premier ministre.
- 2018.** La Commission européenne propose aux Etats membres de l'Union d'ouvrir les négociations pour une adhésion de l'Albanie et de la Macédoine.

...ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

- Population:** 3,6 millions, dont près d'un million à Tirana, la capitale (Suisse: 8,6 millions).
- Superficie: ,** 28 748 km² (Suisse 41 290 km²).
- Langue officielle:** albanais. Beaucoup d'Albanais parlent l'italien.
- Religions:** musulmans 57%; catholiques 10%; orthodoxes 7%.
- Monnaie:** lek; 100 leks = 1 franc.
- Activités économiques:** agriculture, tourisme, sous-traitance textile.
- Revenu par habitant:** 4200 francs par année. (Suisse: 80 000 francs). ■



Berat, la ville aux mille fenêtres.